



CAPD du lundi 6 juin 2016

Déclaration du SNUipp-FSU

Il est tout à fait exceptionnel que nous soyons contraints de ne pas participer à la CAPD du mouvement. En effet, pour nos collègues, il s'agit de l'opération collective la plus importante dans l'année. Elle impacte leur vie quotidienne et l'impatience d'en connaître les résultats est bien compréhensible.

Exceptionnel aussi parce que nous savons qu'ensuite ce sont les autres opérations qui vont se trouver retardées et que le personnel du service DRH va se trouver de nouveau dans des conditions de travail particulièrement anxiogènes.

Cependant, nous avons été élus par nos collègues sur des bases claires et précises : assurer la transparence et l'équité dans les opérations collectives.

Nous souhaitons informer tous les commissaires paritaires du déroulement des événements afin que les causes et les effets ne soient pas inversés.

Dès réception des documents les délégués du personnel du SNUipp ont trouvé les premières erreurs :

- Le mardi 24 mai, nous trouvons une dizaine de personnes pour qui le CAPASH (fraîchement obtenu) est reconnu pour le mouvement et dont les priorités correctes n'avaient pas été intégrées dans le logiciel.
- Le mercredi 25, nous trouvons une personne que l'on a omis d'inscrire sur la liste d'aptitude de direction.

Ces deux premières erreurs ont engendré un nouveau tour pour le mouvement, nous avons donc dû travailler sur un nouveau document reçu mercredi soir.

Suite à un travail minutieux, nous trouvons de nouvelles anomalies :

- Le vendredi 27, un certain nombre de postes ouverts au CTSD et qui n'ont pas tourné au mouvement.
- Comme nous ne disposons depuis quelques années que d'une seule journée pour préparer la CAPD du mouvement, ce n'est qu'au cours du week-end que nous découvrons de nouvelles anomalies : trois personnes dont le barème s'avère inexact (car la date de sortie de REP de leurs écoles - circonscription de Pont-de-Chéruy - n'est pas maîtrisée). Nous informons le DRH dès le lundi 30 mai au matin et demandons que le mouvement tourne de nouveau. Il était impossible qu'il soit entaché de telles irrégularités.

Aucune réponse.

Transparence ? Équité ? Rien de tout cela n'était au rendez-vous : nous étions dans l'incapacité d'expliquer à nos collègues pourquoi de telles anomalies et la seule chose qui était certaine, c'était que ce mouvement n'était ni transparent, ni équitable. Il faut comprendre qu'avant 2008, les erreurs pouvaient être corrigées par des chaînes manuelles, mais que depuis l'introduction des vœux de zone et de leur algorithme mystérieux, les chaînes se heurtent systématiquement aux vœux de zone et là, toute intervention manuelle n'est qu'aléatoire, donc entraîne des situations inéquitables.

Nous n'avons eu de réponse à notre message qu'en fin d'après-midi, après que nous ayons informé les collègues et l'administration de la décision que nous avons prise avec nos camarades de FO de ne pas siéger.

Quelle n'a pas été notre surprise, madame l'Inspectrice d'académie, de vous entendre à ce moment-là nous reprocher de ne pas vous avoir signalé les dernières anomalies découvertes en même temps que les premières. Vous sembliez alors penser que nous aurions tout découvert dès le premier jour et par malignedité nous vous les aurions distillées jour après jour.

Nous avons préféré consacrer le peu de temps dont nous disposions - et celui dont nous ne disposions pas - à éplucher les documents plutôt qu'à donner des supposés « résultats » à des collègues certes impatients mais qui, si on le leur explique comprennent parfaitement que tant qu'il y a des erreurs, il est préférable qu'elles soient corrigées.

Nous aurions pu imaginer que vous nous auriez remerciés pour le sérieux de notre travail et notre persévérance qui aura permis plus de transparence et d'équité.

Nous nous félicitons que vous ayez finalement choisi de faire retourner le mouvement. Nous regrettons d'avoir été contraints de ne pas siéger pour l'obtenir.

Le mardi 31 mai, alors que la CAPD devait se tenir le matin, nous trouvons des candidats aux postes de « plus de maîtres que de classes » ayant eu un avis favorable dont on a neutralisé le mouvement à tort sur ces postes. Nous n'avons malheureusement pas la certitude que toutes les erreurs auront été dénichées.

Pour l'heure, nos collègues veulent comprendre comment cela est possible et nous devons pouvoir leur apporter une réponse. Au-delà de quelque polémique que ce soit, il va falloir comprendre comment cette situation a été possible afin que cela ne se renouvelle pas. Nous ne remettons pas en cause le travail des personnels qui tout comme nous ont dû passer par des moments de stress pour le moins pénibles et anormaux. Il va probablement falloir analyser les conditions et/ou l'organisation du travail. Le CHSCT peut être d'un intérêt indéniable dans une telle situation. Nous vous demanderons, pour le mouvement 2017, de nous proposer lors des CAPD préparatoires, une analyse, des explications et des propositions pour un fonctionnement satisfaisant des opérations.

Sur la complexité des règles qui entraînent des interventions manuelles de plus en plus nombreuses, donc de potentielles erreurs de plus en plus nombreuses, nous n'avons cessé de dire que c'est l'ossature même des règles qu'il faut revoir afin que ne soient pas ajoutées années après années des rustines destinées à améliorer les choses pour un résultat pas du tout concluant (l'évolution des statistiques le montre bien).

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi, des informations essentielles à notre compréhension des documents, ne nous sont données que si nous dénichons ce qui apparaît alors comme des anomalies. Ça a été le cas notamment sur les questions des PDMQDC sur lesquelles nous serons amenées à revenir.

Enfin, vous aurez probablement compris pourquoi nous avons besoin d'un temps plus long pour préparer cette CAPD-là. Il y a quelques années, nous disposions de toute la semaine qui précédait, nous étions remplacés : le travail et le résultat étaient beaucoup plus satisfaisants pour tout le monde.

Notre seul objectif, nous le répétons, est d'être fidèle aux engagements que nous avons pris envers nos collègues (équité et transparence).